

Version	Date de mise à jour	Descriptions des modifications	Validé par
V1	21 juillet 2022		RCCI
V2	29 juin 2023		RCCI
V3	07 juillet 2025		RCCI

TABLE DES MATIERES

1. Le suivi des participations	2
2. Le dialogue avec les Sociétés	2
3. L'exercice des droits de vote	2
4. La coopération avec les autres actionnaires	2
5. La communication avec les parties prenantes.....	2
6. La prévention et la gestion des conflits d'intérêts.....	2

1. LE SUIVI DES PARTICIPATIONS

La section Impact de notre site Internet <https://capagro.fr/impact/> ainsi que le rapport d'impact intégré disponible sur ce même site détaillent concrètement l'ensemble des actions mises en œuvre par Capagro SAS sur ces thématiques. Nous nous réunissons hebdomadairement pour échanger au sujet du suivi des portefeuilles.

2. LE DIALOGUE AVEC LES SOCIETES

En tant qu'actionnaire actif, Capagro accompagne les sociétés de son portefeuille pour accélérer leur transformation en leur apportant des moyens financiers, notre expertise et notre écosystème.

Au-delà de notre expertise financière, nous avons développé une relation proche avec nos participations à travers les réunions périodiques organisées avec le management via les Conseils d'Administration et les autres Comités au sein desquels nous sommes un acteur majeur (Comité d'Impact, Comités des Rémunération, etc).

3. L'EXERCICE DES DROITS DE VOTE

Capagro suit de très près, et est présent dans la quasi-totalité des Conseils de Surveillance de ses participations. Nous avons pris part à l'ensemble des décisions qui nous ont été proposées. Les droits de vote ont été exercés dans le meilleur intérêt des sociétés et donc, des investisseurs de nos fonds.

4. LA COOPERATION AVEC LES AUTRES ACTIONNAIRES

La coopération avec les autres actionnaires s'est matérialisée par les décisions prises au sein des instances de nos participations.

5. LA COMMUNICATION AVEC LES PARTIES PRENANTES

La communication avec les parties prenantes s'est matérialisée par des réunions mensuelles avec nos investisseurs (comités d'experts et réunions dealflow), des réunions avec des fonds et industriels de notre écosystème, ainsi que notre participation à de nombreux évènements.

6. LA PREVENTION ET LA GESTION DES CONFLITS D'INTERETS

Aucun conflit d'intérêts avérés sur la période considérée.